

La présente étude se contentera de traiter la question sur le terrain de l'exégèse et de la théologie biblique. J'espère toutefois qu'elle ne restera pas « lettre morte », mais qu'elle pourra contribuer à la « vie » de l'Église du XXI<sup>e</sup> siècle. Depuis la Pentecôte, le peuple prophétique a bien grandi et ses « fils » et ses « filles » se sont multiplié « jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1.8). Puissent les enfants d'aujourd'hui faire bon usage de l'héritage que les auteurs du Nouveau Testament leur ont laissé!

## 2. L'approche de cet ouvrage

Comme je viens de l'expliquer, le but du présent ouvrage est d'exposer *l'enseignement* biblique sur la prophétie chrétienne. La finalité de cette étude n'est donc pas de reconstruire la manière dont la prophétie était pratiquée dans l'Église du premier siècle. Les textes montrent d'ailleurs que la pratique des premières communautés chrétiennes *ne correspondait pas toujours* à ce que les auteurs inspirés recommandent. Cela explique les mises en garde contre les « faux prophètes », l'invitation au discernement, les recommandations pratiques et les exhortations correctives. Cette étude ne porte donc pas sur la manière – ou les manières – dont était pratiquée la prophétie dans l'Église primitive, mais sur la manière dont le texte biblique dit qu'il faut pratiquer la prophétie. Ce qui m'intéresse, c'est *le caractère* « *normatif* » des écrits canoniques.

Étant donné que cet ouvrage s'intéresse à la *prophétie chrétienne*, il se focalise principalement sur les textes du Nouveau Testament. Bien entendu, l'enseignement néotestamentaire s'enracine dans celui de l'Ancien Testament. Le premier chapitre s'attache ainsi à présenter les grandes lignes de l'enseignement vétérotestamentaire sur la prophétie. Le chapitre 2 présente quelques développements importants dans la littérature intertestamentaire qui peuvent permettre d'éclairer les textes du Nouveau Testament.

La *deuxième partie* de cet ouvrage est consacrée à l'exégèse des textes du Nouveau Testament relatifs à la prophétie chrétienne. Avant de pouvoir tenter une synthèse de l'enseignement du Nouveau Testament, il convient d'établir le sens de ses différents passages. Certains d'entre eux posent des difficultés de compréhension qu'il est nécessaire de mentionner. De plus, ce que Paul

entend par « prophétie » n'est pas forcément la même chose que ce qu'entendent les auteurs des Actes ou de l'Apocalypse. Chacun écrit avec son propre vocabulaire, son style littéraire et son arrière-plan culturel. Ce n'est que lorsque chaque auteur et chaque texte ont été bien compris, qu'il est possible de les confronter.

Ainsi, ce n'est qu'au terme de ces deux étapes nécessaires à la bonne compréhension des textes du Nouveau Testament que l'on peut proposer une synthèse de l'enseignement néotestamentaire sur la prophétie chrétienne. C'est l'objet de la *troisième et dernière partie*.

### **3. La « prophétie chrétienne » : concepts et définitions**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de préciser l'objet d'étude. Cet ouvrage se propose d'étudier l'enseignement biblique relatif à la « prophétie chrétienne ». J'utilise le terme « chrétien » dans un sens large pour désigner les croyants qui confessent Jésus de Nazareth comme le « Christ ». La « prophétie chrétienne » est celle pratiquée par les « chrétiens ».

Qu'en est-il du terme « prophétie » ? Dans le langage courant, le terme « prophète » peut désigner quelqu'un qui annonce un événement à l'avance. Ce peut être un visionnaire ou un illuminé, un « prophète de malheur » ou un clairvoyant. Dans quel sens les auteurs du Nouveau Testament envisagent-ils la « prophétie » ? La suite de cette introduction tente de préciser les choses.

#### **a. Un bon point de départ : la terminologie de la *profêtéia***

##### *i. Le lexique prophétique du Nouveau Testament*

L'approche de cet ouvrage est celle de la théologie biblique. Par conséquent, l'étude se veut *inductive* : l'objectif est de saisir la manière dont la Bible – et plus particulièrement le Nouveau Testament – comprend et définit la prophétie. Et non pas ce qu'elle aurait à dire sur un concept qui aurait été précédemment défini. Dans ce but, l'analyse des textes néotestamentaires employant la terminologie de la *profêtéia*/προφητεία est un bon point de départ.

La littérature grecque antique témoigne d'une terminologie particulièrement riche pour évoquer des phénomènes oraculaires ou divinatoires comparables à ceux de la prophétie biblique. Toute-

fois, les auteurs du Nouveau Testament font un usage raisonné de ce lexique. En effet, alors que les termes de la famille de *mantis*/μάντις ou de *chrèsmos*/χρησμός sont les plus utilisés dans la littérature classique, on n'en trouve qu'une seule occurrence dans le Nouveau Testament (Ac 16.16 : verbe *manteuomai*/μαντεύομαι). Cet unique emploi est significatif puisque le verbe est employé en rapport avec l'activité divinatoire d'une esclave qui a un « esprit pythique (πνεῦμα πύθωνα) » (Ac 16.16). L'utilisation d'un vocabulaire bien distinct pour se référer à une activité oraculaire païenne montre que l'auteur de Luc-Actes distingue clairement ces phénomènes de celui de la prophétie juive ou chrétienne.

Si les auteurs du Nouveau Testament préfèrent la terminologie prophétique (*profètès*/προφήτης et dérivés), pourtant plus rare dans la littérature classique, c'est probablement parce qu'ils suivent les traducteurs de la Septante. La version dite des « Septante » est une traduction grecque de la Bible hébraïque particulièrement populaire dans l'antiquité. Elle est fréquemment utilisée par les auteurs du Nouveau Testament lorsqu'ils citent – en grec – les textes des Écritures. Or, les traducteurs de la Septante avaient fait le choix d'utiliser la terminologie de la *profètéia* pour traduire les termes de la famille de *nava'*/נָבִיא – le vocabulaire le plus courant dans la Bible hébraïque pour désigner le « prophète (*navi'*/נָבִיא) » ou l'acte de « prophétiser (verbe *nava'*/נָבִיא) ». À l'inverse, la Septante réserve la terminologie de la mantique (*mantis* et dérivés) aux pratiques divinatoires proscrites par la Loi (Dt 18.10, 14) et critiquées par les prophètes (p. ex. És 44.25; Jr 14.14; Éz 13.7-8; Mi 3.11)<sup>5</sup>. Ce choix, qui n'est certes pas anodin, semble pleinement assumé par les auteurs du Nouveau Testament<sup>6</sup>.

De ce fait, une étude de la prophétie néotestamentaire peut aisément prendre comme point de départ les textes employant la terminologie de la *profètéia*/προφητεία.

5. Dans la Septante, les termes *mantis*/μάντις, *manteuomai*/μαντεύομαι, *mantéia*/μαντεία, ou *mantéion*/μαντεῖον traduisent généralement le verbe *qasam*/קָסַם (pratiquer la divination) ou le nom *qésem*/קְסָם (divination, devin, oracle). Quant au terme technique *eggastrimuthos*/ἐγγαστρίμυθος, il est utilisé pour traduire le terme 'ִוּ/בְרִיא dans le cadre de l'interdiction de la nécromancie ou de la consultation des esprits (Lv 19.31; 20.6, 27; Dt 18.11; cf. la critique d'És 8.19; 19.3 ou 44.25).

6. On notera une seule exception dans la littérature néotestamentaire : le poète crétois Épiménide est présenté comme un « *profètès*/προφήτης » en Tite 1.12.

## ii. Emploi de la terminologie prophétique dans le Nouveau Testament

Six mots de cette famille lexicale sont employés dans le Nouveau Testament : le nom masculin *profètès*/προφήτης (prophète), son équivalent féminin *profētis*/προφήτις (prophétesse), le verbe *profèteuô*/προφητεύω (prophétiser), le substantif *profêtéia*/προφητεία (prophétie), l'adjectif *profêtikos*/προφητικός (prophétique) et le nom *pseudoprofètès*/ψευδοπροφήτης (faux prophète).

Le tableau ci-dessous indique la manière dont cette terminologie prophétique est répartie dans le Nouveau Testament<sup>7</sup>.

Référence à des <b>prophètes ou prophéties situés dans le passé</b> : 93 occurrences  <i>profètès</i> /προφήτης : 82 fois <i>profèteuô</i> /προφητεύω : 5 fois <i>profêtéia</i> /προφητεία : 3 fois <i>pseudoprofètès</i> / <i>ψευδοπροφήτης</i> : 2 fois <i>profêtikos</i> /προφητικός : 1 fois	Référence explicite à des <b>prophètes ou écrits prophétiques de la Bible hébraïque</b> : 67 occurrences	<i>profètès</i> : 60 fois <sup>a</sup> <i>profêtéia</i> : 3 fois <sup>b</sup> <i>profèteuô</i> : 3 fois <sup>c</sup> <i>profêtikos</i> : 1 fois (2 P 1.19)
	Référence à des <b>prophètes ou faux prophètes indéterminés</b> : 24 occurrences	<i>profètès</i> : 21 fois <sup>d</sup> <i>pseudoprofètès</i> : 2 fois <sup>e</sup> <i>profèteuô</i> : 1 fois (1 P 1.10)
	Référence à des <b>prophéties ou prophètes ne faisant pas partie de la Bible hébraïque</b> : 2 occurrences : Tt 1.12 [Épiménide]; Jd 14 [Hénoch].	<i>profètès</i> : 1 fois (Tt 1.12) <i>profèteuô</i> : 1 fois (Jd 14)

7. Ces données statistiques ont été réalisées à partir du texte de la 28<sup>e</sup> édition du *Novum Testamentum Graece* (NA28) dans sa version numérique pour le logiciel biblique *Logos*.

<p>Référence à des <b>prophètes</b> ou <b>prophéties</b> présentés comme <b>contemporains</b> ou <b>futurs</b> : 101 occurrences</p> <p>⎵</p> <p><i>profètès</i>/προφήτης : 51 fois  <i>profèteuô</i> /προφητεύω : 23 fois  <i>profèteía</i> /προφητεία : 16 fois  <i>pseudoprofètès</i> / ψευδοπροφήτης : 9 fois  <i>profètis</i>/προφήτις : 2 fois</p>	<p>Emploi de la terminologie en référence à <b>Jésus</b> : 25 occurrences</p>	<p><i>profètès</i> : 22 fois<sup>f</sup>  <i>profèteuô</i> : 3 fois<sup>g</sup></p>
	<p>Emploi de la terminologie en référence à <b>Jean-Baptiste</b> : 9 occurrences</p>	<p><i>profètès</i> : 9 fois<sup>h</sup></p>
	<p>Emploi de la terminologie en référence à des <b>Juifs non-chrétiens</b> ou <b>pré-chrétiens</b> : 4 occurrences : Lc 1.67 [Zacharie]; 2.36 [Anne]; Jn 11.51 [Caïphe]; Ac 3.25 [Les Juifs en tant que « fils des prophètes »]</p>	<p><i>profèteuô</i> : 2 fois (Lc 1.67; Jn 11.51)  <i>profètès</i> : 1 fois (Ac 3.25)  <i>profètis</i> : 1 fois (Lc 2.36)</p>
	<p><b>Prophètes et prophéties en milieu chrétien</b> : 52 occurrences</p>	<p><i>profètès</i> : 19 fois<sup>i</sup>  <i>profèteuô</i> : 17 fois<sup>j</sup>  <i>profèteía</i> : 16 fois<sup>k</sup></p>
	<p><b>Faux prophètes ou fausse prophétie</b> : 11 occurrences</p>	<p><i>pseudoprofètès</i> : 9 fois<sup>l</sup>  <i>profèteuô</i> : 1 fois (Mt 7.22)  <i>profètis</i> : 1 fois (Ap 2.20)</p>
<p><b>Cas ambigus<sup>m</sup></b> : 12 occurrences</p>	<p><i>profètès</i> : 11 fois<sup>n</sup>  <i>profètikos</i> : 1 fois (Rm 16.26)</p>	
<p><b>Total</b> : 206 occurrences</p>	<p><i>profètès</i> : 144 fois  <i>profèteuô</i> : 28 fois  <i>profèteía</i> : 19 fois  <i>pseudoprofètès</i> : 11 fois  <i>profètis</i> : 2 fois  <i>profètikos</i> : 2 fois</p>	

- a. Mt 1.22; 2.5, 15, 17, 23; 3.3; 4.14; 5.17; 7.12; 8.17; 11.13; 12.17, 39; 13.35; 21.4; 22.40; 24.15; 26.56; 27.9; Mc 1.2; Lc 1.70; 3.4; 4.17, 27; 16.16, 29, 31; 18.31; 24.25, 27, 44; Jn 1.23, 45; 6.45; 12.38; Ac 2.16, 30; 3.24; 7.42, 48; 8.28, 30, 34; 10.43; 13.15, 20, 27, 40; 15.15; 24.14; 26.22, 27; 28.23, 25; Rm 1.2; 3.21; 11.3; Hé 11.32; 2 P 2.16; 3.2.
- b. Mt 13.14; 2 P 1.20, 21.
- c. Mt 11.13; 15.7; Mc 7.6.
- d. Mt 5.12; 13.17; 16.14; 23.29, 30, 31, 37; Mc 8.28; Lc 6.23; 10.24; 11.47; 13.28; Jn 8.52, 53; Ac 3.18, 21; 7.52; 1 Th 2.15; Hé 1.1; Jc 5.10; 1 P 1.10.
- e. Lc 6.26; 2 P 2.1.
- f. Mt 13.57; 21.11, 46; Mc 6.4, 15 (2×); Lc 4.24; 7.16, 39; 9.8, 19; 13.33; 24.19; Jn 4.19, 44; 6.14; 7.40, 52; 9.17; Ac 3.22, 23; 7.37.
- g. Mt 26.68 // Mc 14.65 // Lc 22.64.

- h. Mt 11.9; 14.5; 21.26; Mc 11.32; Lc 1.76; 7.26; 20.6.
- i. Mt 10.41 (3×); 23.34; Ac 11.27; 13.1; 15.32; 21.10; 1 Co 12.28, 29; 14.29, 32 (2×), 37; Ép 2.20; 3.5; 4.11; Ap 11.10; 22.9.
- j. Ac 2.17, 18; 19.6; 21.9; 1 Co 11.4, 5; 13.9; 14.1, 3, 4, 5 (2×), 24, 31, 39; Ap 10.11; 11.3.
- k. Rm 12.6; 1 Co 12.10; 13.2, 8; 14.6, 22; 1 Th 5.20; 1 Tm 1.18; 4.14; Ap 1.3; 11.6; 19.10; 22.7, 10, 18, 19.
- l. Mt 7.15; 24.11, 24; Mc 13.22; Ac 13.6; 1 Jn 4.1; Ap 16.13; 19.20; 20.10.
- m. J'ai classé dans les cas « ambigus », toutes les mentions de « προφήται (prophètes) » dont on peut se demander si elles se réfèrent aux prophètes juifs du passé ou aux prophètes chrétiens, ou à une combinaison des deux (Lc 11.49, 50; 13.34; Ap 10.7; 11.18; 16.6; 18.20, 24; 22.6). Il en est de même pour la référence discutée aux « écrits prophétiques (γραφῶν προφητικῶν) » (Rm 16.26) et la référence au « prophète » auquel Jean-Baptiste ne s'identifie pas (Jn 1.21, 25).
- n. Lc 11.49, 50; 13.34; Jn 1.21, 25; Ap 10.7; 11.18; 16.6; 18.20, 24; 22.6.

L'analyse des données lexicales permet d'aboutir aux constats suivants :

- La terminologie est utilisée aussi fréquemment pour évoquer les prophètes ou prophéties contemporains (ou « futurs ») que pour faire référence aux illustres prophètes du passé. Pour les auteurs du Nouveau Testament, la prophétie est autant un phénomène passé que présent.
- Le substantif *profètès*/προφήτης (prophète) est très largement privilégié par rapport aux autres mots de la même famille lorsqu'il s'agit de se référer aux prophètes du passé. Si le terme reste favorisé pour traiter des phénomènes contemporains ou futurs, les autres mots sont proportionnellement bien plus utilisés. C'est le cas, en particulier, pour la prophétie en milieu chrétien : le verbe *profèteuô*/προφητεῶ (prophétiser; 17 fois) et le substantif *profèteia*/προφητεία (prophétie; 16 fois) sont quasiment autant utilisés que le nom *profètès*/προφήτης (prophète; 19 fois).

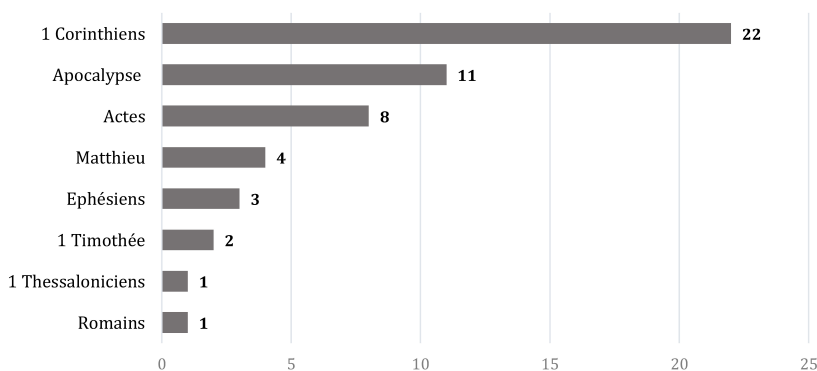
### iii. Répartition des données relatives à la prophétie chrétienne

Comme ce livre s'intéresse spécifiquement à la « prophétie chrétienne », il convient de prendre pour point de départ les textes classés dans le tableau ci-dessus dans la rubrique « prophètes et prophéties en milieu chrétien ». Lorsque l'on examine la répartition des emplois des 52 occurrences de la terminologie prophé-

tique « en milieu chrétien » (voir le graphique plus bas), trois écrits se révèlent particulièrement riches :

- Les quatre chapitres de 1 Corinthiens 11 à 14 regroupent, à eux seuls, 22 occurrences de la terminologie. Ces chapitres, et en particulier le chapitre 14, constituent une source importante pour nous aider à comprendre la pratique de la prophétie chrétienne primitive et la réflexion qui l'accompagne.
- L'Apocalypse, qui se présente comme un livre de « prophétie » (Ap 1.3; 22.7, 10, 18, 19), peut nous donner une bonne idée du contenu d'un livre « prophétique » du christianisme primitif.
- Le livre des Actes fournit également quelques renseignements, mais aussi une réflexion sur la place de la prophétie dans les premières communautés chrétiennes.

Parmi les données restantes, on pourra relever l'intérêt de Matthieu 10.41 et 23.34 avec les mentions des « prophètes » envoyés par Jésus. On pourra aussi commenter les quelques allusions aux prophètes au sein de la littérature paulinienne (Rm 12.6; Ép 2.20; 3.5; 4.11; 1 Th 5.20; 1 Tm 1.18; 4.14).



Occurrences de la terminologie prophétique « en milieu chrétien » en fonction du livre du Nouveau Testament.

À ces textes, il convient d'ajouter ceux qui se réfèrent aux « faux prophètes » (Mt 7.15; 24.11, 24; Mc 13.22; Ac 13.6; 1 Jn 4.1; Ap 16.13; 19.20; 20.10).

## **b. Au-delà des mots, le concept de « prophétie »**

### *i. Les limites d'une étude de mots*

Les textes employant la terminologie de la *profêtéia* fournissent certes un point de départ relativement assuré à une étude sur la « prophétie chrétienne ». Néanmoins, il n'est pas forcément judicieux de se restreindre aux seuls textes employant cette terminologie.

En effet, *un auteur peut se référer à ce qu'il considère comme de la « prophétie », sans utiliser la terminologie de la profêtéia*. Le cas d'Actes 2 illustre bien ce phénomène : la citation de Joël 3 en Actes 2.17-18 interprète comme de la « prophétie » un phénomène de « paroles en d'autres langues » (Ac 2.4-11). Or, lorsque Luc décrit ce phénomène en Actes 2.4-11, il n'utilise pas la terminologie de la *profêtéia*. Cela suggère que cet auteur considère comme de la « prophétie » un certain nombre de discours inspirés.

Ainsi, il serait dommage de limiter une étude de la « prophétie » aux seuls textes employant la terminologie de la *profêtéia*. Il convient d'élargir le champ de recherche et de s'intéresser au concept de « prophétie », tel qu'il est envisagé par les auteurs du Nouveau Testament.

### *ii. Méthode proposée*

Comment procéder pour cela ? Faut-il définir un « concept » de prophétie et inclure tous les textes qui pourraient correspondre à la définition de la prophétie proposée ? Cette approche ne me paraît pas non plus pertinente. D'une part, elle ferait courir le risque d'un raisonnement circulaire. D'autre part, elle pourrait avoir tendance à assimiler à de la prophétie des phénomènes que les auteurs bibliques ne considèrent pas comme de la prophétie. En effet, tous les cas de transmission d'une révélation inspirée décrits par le Nouveau Testament ne sont pas considérés comme de la *profêtéia* par les auteurs des textes qui les rapportent. Ainsi, par exemple, l'Évangile de Jean suggère que tous les croyants « enseignés par l'Esprit » (cf. Jn 14.26) peuvent transmettre des paroles inspirées dans la communauté (cf. Jn 16.13). Néanmoins, Jean ne fait jamais explicitement de rapprochement entre cet enseignement « par l'Esprit » et la terminologie prophétique. Par conséquent, il n'est



pas possible de savoir si l'auteur du quatrième évangile pense ici à de la *profêtéia*<sup>8</sup>.

Ainsi, d'un côté, ce serait une erreur de se limiter aux seuls emplois de la terminologie prophétique. D'un autre côté, ce serait une erreur de voir de la prophétie partout. Afin d'éviter ce double écueil, je propose de suivre le principe suivant pour l'analyse des données : *on désignera par « prophétiques » les phénomènes de paroles inspirées qu'un auteur donné associe lui-même à la terminologie de la profêtéia dans un passage ou un autre de son œuvre.* Ainsi, lorsqu'un passage donné évoque la transmission d'un message inspiré sans que la terminologie de la *profêtéia* soit employée dans ce même passage, on ne pourra en déduire qu'il s'agit, pour cet auteur, d'une activité prophétique que si un même type de parole inspirée est présenté ailleurs par cet auteur comme de la *profêtéia*.

Je propose d'illustrer ce principe par un exemple tiré de Luc-Actes. L'expression « rempli du Saint-Esprit (verbe *pimplèmi/πίμπλημι*) » est utilisée en Luc 1.67 pour désigner l'inspiration de Zacharie lorsqu'il « prophétise (*ἐπροφήτευσεν*) ». Cette expression est également utilisée en Luc 1.15 pour caractériser le rôle prophétique de Jean-Baptiste, « rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère ». Cette formule, caractéristique de la plume lucanienne, se retrouve à plusieurs reprises pour introduire une parole ou un discours inspiré. Quand Élisabeth, « remplie du Saint-Esprit » reconnaît son Seigneur dans l'enfant qui se trouve dans le ventre de Marie, son cri de foi est vraisemblablement prophétique (Lc 1.40-45). Dans les Actes, Pierre s'adresse au Sanhédrin « rempli du Saint-Esprit » (Ac 4.8). Quant à Étienne, c'est parce qu'il est « plein du Saint-Esprit » qu'il peut avoir une vision des lieux célestes (Ac 7.55). De même, lorsque Paul s'oppose au « faux prophète » Bar-Jésus, il parle « rempli du Saint-Esprit » (Ac 13.9). Il

---

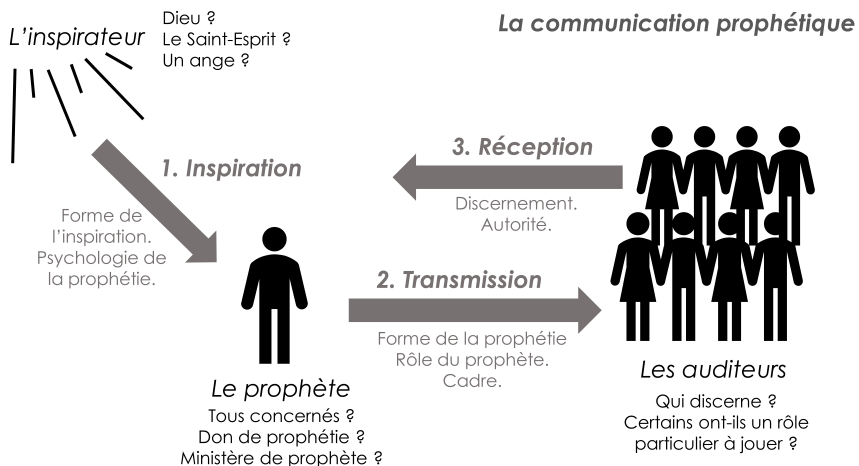
8. Par conséquent, les hypothèses des auteurs qui évoquent la « prophétie » ou « l'Esprit de prophétie » dans l'Évangile de Jean me paraissent particulièrement fragiles (*contra* M. Eugene BORING, « Influence of Christian Prophecy on the Johannine Portrayal of the Paraclete and Jesus », *New Testament Studies*, vol. 25, n° 1, 1978, p. 113-123; Urban C. von WAHLDE, « The Role of the Prophetic Spirit in John : A Struggle for Balance », dans Joseph VERHEYDEN, *et al.*, sous dir., *Prophets and Prophecy in Jewish and Early Christian Literature*, WUNT 2.286, Tubingue, Mohr Siebeck, 2010, p. 211-242).

est probable que, dans ces cas, la formule « rempli du Saint-Esprit » caractérise un discours que Luc considère comme prophétique. Si Pierre, Étienne ou Paul ne sont pas explicitement présentés comme prophètes, ils sont « remplis du Saint-Esprit » comme l'étaient Zacharie ou Jean-Baptiste.

Cette approche me semble la plus équilibrée car elle part du texte lui-même et non d'une définition imposée au texte. Elle permet ainsi de laisser parler le texte et de ne pas lui faire dire ce qu'il ne dit pas.

### ***c. La prophétie : une communication en trois étapes impliquant trois types d'acteurs***

La méthode proposée ci-dessus permet de sélectionner les textes pertinents pour notre étude. Toutefois, comme je l'ai déjà indiqué, l'objectif du présent ouvrage est de proposer une synthèse de l'enseignement du Nouveau Testament sur la prophétie chrétienne. Se pose alors la question de la manière dont il convient d'envisager cette synthèse. Dans ce cadre, il peut être intéressant d'envisager la prophétie sous l'angle de la communication. *La prophétie peut être schématisée comme une communication impliquant trois types d'acteurs et trois étapes principales.*



### *i. Les acteurs de la communication prophétique*

La prophétie peut être conçue comme une communication impliquant trois types d'acteurs :

(1) *L'inspirateur*, c'est-à-dire celui qui communique au prophète la révélation divine. Dans le Nouveau Testament, il s'agit généralement d'une des trois personnes de la Trinité, le plus souvent le Saint-Esprit. L'Apocalypse mentionne aussi l'intervention possible d'un intermédiaire angélique dans la révélation prophétique (Ap 1.1-3; 19.9-10; 22.8-9). D'autres textes indiquent que les faux prophètes peuvent être inspirés par des « esprits » d'origine diabolique (1 Jn 4.1-3; Ap 16.13; cf. Ac 13.6-10).

(2) *L'inspiré ou prophète*, c'est-à-dire celui qui reçoit une révélation et qui est chargé de la transmettre à ses destinataires.

(3) *Le ou les auditeur(s)* de la prophétie. Il ne s'agit pas seulement du ou des destinataire(s) de la prophétie. Dans le Nouveau Testament, les prophéties sont généralement prononcées dans le cadre d'une rencontre communautaire. Les chrétiens assemblés peuvent participer au discernement d'une prophétie ou discuter de la suite à donner, même s'ils ne sont pas directement concernés par la prophétie. En Actes 13, lorsque le Saint-Esprit demande de « mettre à part Barnabas et Saul » (Ac 13.2), l'assemblée est impliquée dans la réception de cette parole prophétique puisqu'elle « impose les mains » aux envoyés puis les « libère » (Ac 13.3).

En s'intéressant aux acteurs de la prophétie, on pose la question du « qui? ».

(1) *Qui est-ce qui inspire la prophétie?* Est-ce uniquement le Saint-Esprit? Les autres personnes de la Trinité sont-elles impliquées dans l'inspiration? Comment comprendre le rôle possible des anges?

(2) *Qui peut prophétiser?* La prophétie est-elle un phénomène généralisé qui concerne tous les croyants, comme le laissent entendre la citation de Joël 3 en Actes 2.17-18 et l'exhortation d'1 Corinthiens 14 : « vous pouvez tous prophétiser » (1 Co 14.31, cf. 1 Co 14.1, 24, 39)? Si tel est le cas, comment comprendre que le charisme de « prophétie » ne soit accordé qu'à certains (Rm 12.6; 1 Co 12.10) et que seuls certains chrétiens soient « prophètes » (1 Co 12.28-29; Ép 4.11)?

(3) *Qui est concerné par le discernement des prophéties?* Est-ce uniquement l'affaire du destinataire de la prophétie ou de toute l'Église? Les responsables de la communauté ont-ils un rôle particulier à jouer dans le domaine?

## *ii. Les étapes de la communication prophétique*

La communication prophétique peut être résumée en trois étapes principales :

(1) *L'inspiration de la prophétie* : l'inspirateur communique à l'inspiré un message à transmettre aux destinataires de la prophétie.

(2) *La transmission de la prophétie* : celui qui prophétise transmet le message à ses destinataires.

(3) *L'accueil de la prophétie* : les auditeurs écoutent (ou n'écoutent pas) la prophétie et décident de la suite à donner.

En s'intéressant aux étapes de la prophétie, on pose la question du « comment? »

(1) *Comment l'inspiration se produit-elle?* Est-ce que le prophète entend une voix ou a une vision? Est-il dans un état d'extase ou est-il conscient? Peut-il décider d'être inspiré ou, au contraire, refuser l'inspiration?

(2) *Comment le prophète doit-il transmettre la prophétie?* L'inspiré est-il un simple canal passif ou a-t-il un rôle actif dans la mise en œuvre de la prophétie? Le message prophétique doit-il revêtir une forme particulière? Y a-t-il un cadre particulier à respecter pour transmettre une prophétie?

(3) *Comment les auditeurs sont-ils appelés à accueillir la prophétie?* Quelle doit être leur attitude face à la prophétie? Comment doivent-ils discerner la prophétie ou évaluer le prophète? Quelle autorité accorder à la prophétie?

Au fil de l'enquête, on tâchera de garder en tête ces différentes questions afin de voir, dans la dernière partie, quelles sont les réponses proposées par le Nouveau Testament.